

**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE L'ARC-EN-CIEL**

**PREMIÈRE SÉANCE RÉGULIÈRE
28 SEPTEMBRE 2021 À 19:00 HEURES
À LA SALLE DU PERSONNEL**

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Vérification des présences et du quorum
3. Droit de parole au public
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Adoption et suivi du procès-verbal du 15 juin 2021
6. Sujets de gestion :
 - 6.1. Nomination d'une secrétaire
 - 6.2. Élection à la présidence du CÉ (art. 56)
 - 6.3. Élection à la vice-présidence du CÉ (art. 60)
 - 6.4. Adoption des règles de régie interne (art. 67)
 - 6.5. Adoption du calendrier des séances du CÉ (art. 67)
 - 6.6. Proposition d'une planification annuelle de travail
 - 6.7. Information sur la formation obligatoire pour les membres du conseil d'établissement (art. 53 et 102)
 - 6.8. Information sur les moyens prévus au projet éducatif
 - 6.9. Approbation de la planification annuelle des contenus en éducation à la sexualité (art. 85)
 - 6.10. Suivi au budget du fonds à destination spéciale (art. 94)
 - 6.11. Adoption de campagnes de financement pour l'année scolaire 2021-2022 (art. 94)
7. Sujets d'information :
 - 7.1. La présidence
 - 7.2. La direction
 - 7.3. Représentant du comité de parents
 - 7.4. Représentants des enseignants
 - 7.5. Représentant du Service de garde
 - 7.6. Représentant du personnel de soutien
8. Divers
9. Levée de la séance